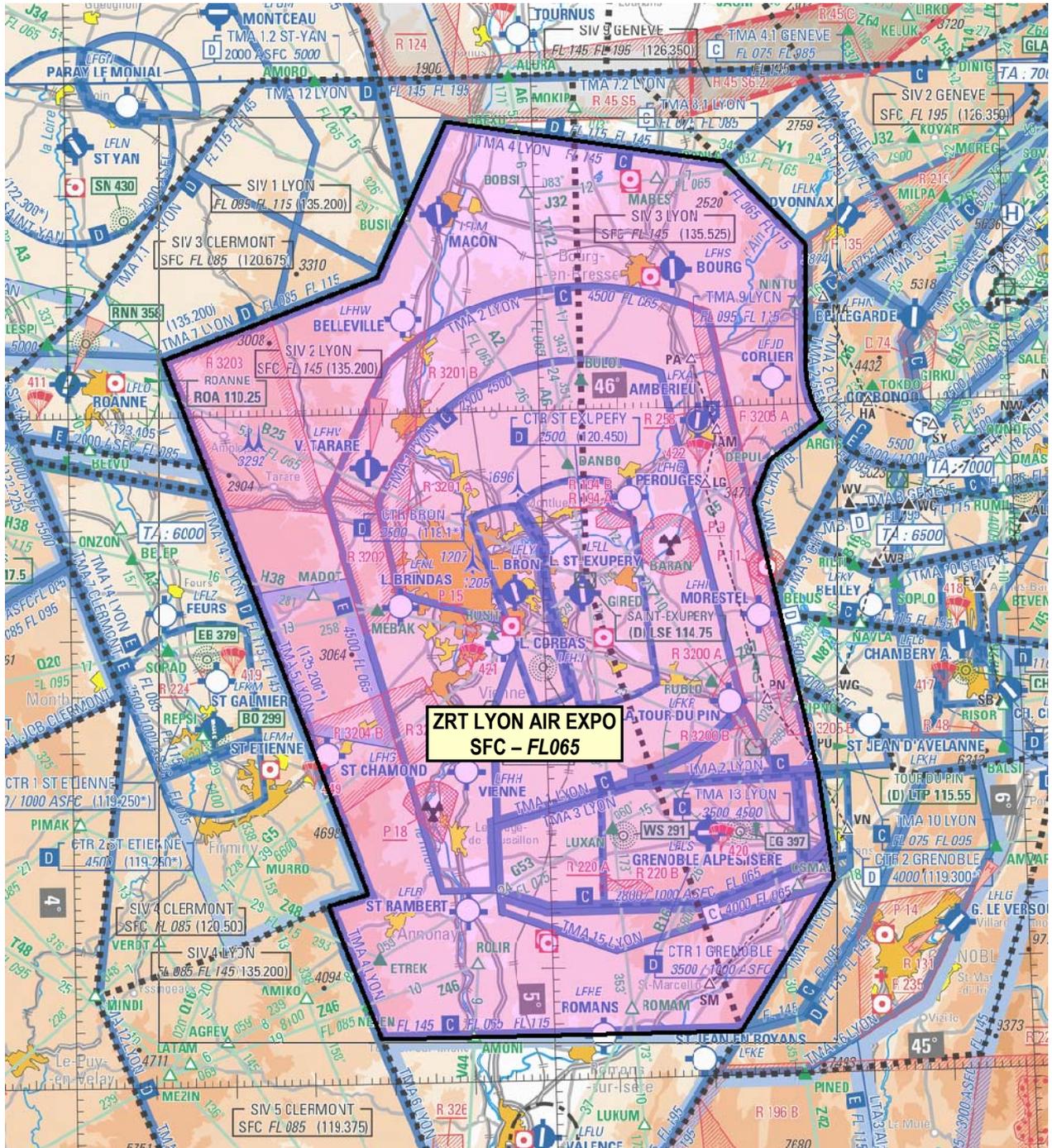


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) LYON AIR EXPO

En vigueur : Du 31 mai au 4 juin 2023

Lieu : FIR : Marseille LFMM – AD Lyon Bron LFLY, Lyon Saint Exupéry LFL



Extrait carte 1/1 000 000 SIA - Edition 2022

ACTIVITÉ

Gestion des vols CAG VFR et IFR de et vers Lyon-Bron

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Du 31 mai 2023 à 10h00 UTC au 4 juin 2023 10h00 UTC

INFORMATION DES USAGERS

LYON INFO
135.200 MHz
135.525 Mhz

GESTIONNAIRE

Organisme de Contrôle de LYON SAINT EXUPERY

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui coexiste avec les espaces aériens et les zones réglementées avec lesquels elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAM/CAG : identiques à celles des espaces avec lesquels cette zone coexiste

Contact radio obligatoire avec LYON INFO pour tous les aéronefs en provenance ou à destination de LYON BRON

SERVICES RENDUS

A l'intérieur de cette ZRT, les services la circulation aérienne rendus sont identiques à ceux rendus dans les espaces avec lesquels cette zone coexiste

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales :
Identiques aux limites latérales de la TMA de LYON partie 4
Limites verticales :
SFC/FL065

DISPOSITIONS PARTICULIERES

- En fonction des procédures particulières d'arrivée, des instructions d'attente ou de report précis sur certains points pourront être imposées
- L'attention des pilotes est attirée sur le fait qu'en raison de la densité de trafic prévue sur cette période, la charge de travail de deux secteurs INFO de Lyon sera très importantes.